

FODER, organisation de la société civile engagée dans la gestion durable des ressources naturelles et la gouvernance environnementale, reconnaît l'importance d'un système d'achat structuré et performant pour assurer la transparence et l'efficacité de ses activités. Dans un contexte où la gestion des ressources financières doit être optimisée tout en respectant les exigences des bailleurs de fonds et des partenaires, cette politique d'achat et de rapport qualité-prix vise à établir un cadre clair pour les acquisitions de biens et services. Elle garantit une sélection objective des fournisseurs, un usage rationnel des ressources et une conformité aux principes de développement durable.

Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel de FODER ainsi qu'à toute personne ou entité amenée à effectuer des dépenses pour le compte de FODER, y compris les consultants, les organisations de la société civile partenaires et tout autre prestataire impliqué dans l'acquisition de biens et services.

FODER s'engage à garantir que les biens et services acquis pour son compte respectent les meilleures pratiques en matière d'approvisionnement. Cette politique vise à :

- Assurer un rapport qualité-prix optimal lors des achats et passations de marchés.
- Privilégier des fournisseurs offrant des produits et services sécurisés et respectueux de l'environnement.
- Garantir un processus d'achat équitable, transparent et documenté pour faciliter l'audit et la traçabilité.
- Prévenir toute forme de discrimination et de conflit d'intérêt dans l'attribution des marchés.
- Encourager l'innovation pour améliorer la disponibilité et l'efficacité des solutions répondant aux exigences de FODER et de ses partenaires financiers.

Le rapport qualité-prix repose sur une évaluation équilibrée entre la qualité d'un bien ou service et son coût. La politique de FODER vise à minimiser les coûts tout en assurant une qualité, une fiabilité et une sécurité optimales.

Principes clés :

- Le prix seul ne doit pas être le facteur déterminant du choix d'un fournisseur ou d'un prestataire.
- La qualité prime sur le prix dans toute décision d'achat.
- À qualité équivalente, le choix est fait en fonction du prix le plus compétitif.
- D'autres critères peuvent être pris en compte pour départager les offres, notamment :
 - Les délais de livraison, en particulier en cas d'urgence.
 - La qualité du service après-vente et des garanties offertes.
 - La solidité financière et les références du fournisseur.

Les achats effectués pour le compte de FODER doivent respecter les principes suivants :

- Procédures objectives de sélection et d'attribution, axées sur la qualité et les résultats.
- Respect des exigences des bailleurs de fonds.
- Fidélisation des fournisseurs performants à travers des contrats de collaboration ou des accords-cadres.
- Traitement équitable et non discriminatoire des fournisseurs.
- Encouragement des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et la durabilité.
- Préférence pour les engagements sur les résultats plutôt que sur les moyens.
- Évaluation continue et amélioration de la qualité des services et produits acquis.
- Priorité à la sécurité et à l'environnement dans toutes les décisions d'achat.

FODER intègre la sécurité et le respect de l'environnement comme éléments centraux de sa politique d'achat. Une préférence est accordée aux fournisseurs qui :

- Démonstrent une politique active en matière de sécurité.
- Proposent des solutions écologiquement responsables, dans des conditions économiquement viables.

Cette politique entre en vigueur dès sa signature par le Président de FODER. Sa mise en œuvre est supervisée par le Coordonnateur et le Responsable de la gestion administrative et financière.

Toute mise à jour est proposée par le Responsable administratif et financier, examinée par le Coordonnateur général et soumise au Président pour validation. Chaque mise à jour rend caduques les versions précédentes.

Une révision de cette politique est effectuée **tous les deux (2) ans** par le Conseil d'Administration afin d'assurer son adaptation aux évolutions des besoins de FODER et aux exigences de ses bailleurs et partenaires.

Fait à Yaoundé, le 16 décembre 2020



Le Président,

NGONZO Rodrigue